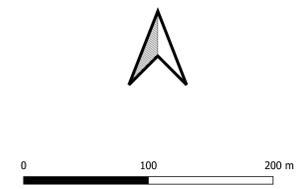


DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE (77)  
COMMUNE DE VARENNES-SUR-SEINE

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**4.2.3. PLAN DE ZONAGE 1.2000° - NORD**

DOCUMENT APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 27/11/2018	<b>Mairie</b> GRANDE RUE 77130 VARENNES-SUR-SEINE	<b>VISA</b>
MIS A JOUR N°1 PAR ARRÊTE DU MAIRE LE 08/03/2019	TÉL : 01 60 73 55 30	
MODIFICATION N°1 APPROUVÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 26/01/2022	<a href="http://www.varennnes-sur-seine.fr/">http://www.varennnes-sur-seine.fr/</a>	
REVISION ALLÉGÉE N°1 APPROUVÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 21/09/2022		
MODIFICATION N°2 APPROUVÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 09/02/2025		



NUMERO	DESTINATION	SUPERFICIE	PARCELLES CONCERNEES	BENEFICIAIRE
Emplacement réservé n°1	Elargissement d'un chemin pour création de voirie	4 540 m²	C501, C502, C705, C706, C824, C1002, C1003	Commune de Varennes-sur-Seine
Emplacement réservé n°2	Création de voirie nouvelle (réalisation de la quatrième branche du rond-point)	1 564 m²	YB22	Commune de Varennes-sur-Seine
Emplacement réservé n°3	Création d'un chemin nouveau pour relier les deux zones Aj (garde familiale)	1 637 m²	B503, B1102, B909, B606, B608, B828, B497, B496	Commune de Varennes-sur-Seine

- Limites de zone
  - Limites de secteur
- Trame Verte et Bleue**
- Arbres remarquables
  - Espaces Verts à Protéger
  - Trame bleue à protéger
- Autre prescription**
- Bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole, ou la qualité paysagère du site
  - Bâtiment remarquable
  - Emplacement réservé
  - Périmètre de 500 m autour d'une gare
  - Périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global
  - Emprise au sol max de 90m²
  - Orientation d'Aménagement et de Programmation

